

1ère réunion de la Commission Enfants du 15 janvier 2011

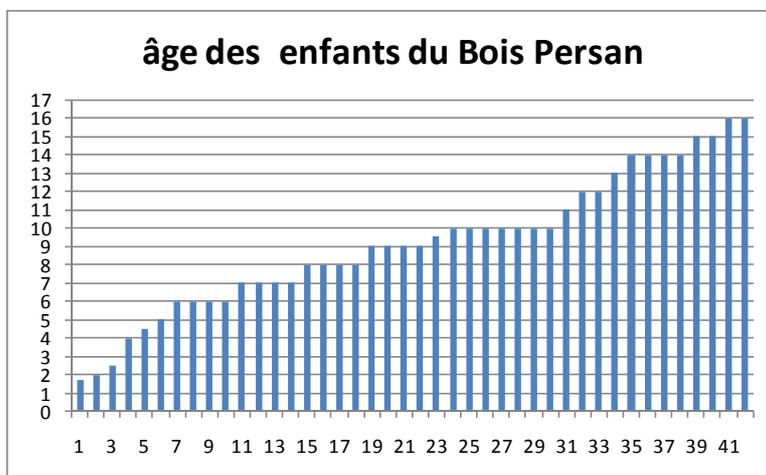
Présents

Jacques Anas, représentant la Commission « Enfants »
 Hélène Batailler
 Chantal Cossu et sa fille Leili
 Charlotte Hohn
 Latifa Sima et sa fille Yasmine

Plusieurs thèmes relatifs aux enfants sont discutés

1. Etat du recensement des enfants

Un premier pointage, sur la base des réponses volontaires au questionnaire, et sans extrapolation, donne un nombre de 42 enfants de moins de 18 ans habitant sur le domaine. C'est évidemment un nombre minimal. Il est probable que le nombre exact devrait être proche de 50.



La distribution des âges par tranche d'âge indique une forte majorité d'enfants entre 5 et 10 ans, soit 55% du total (24 enfants).

tranche	nombre	pourcentage
0-5	6	13.6%
5-10	24	54.5%
10-15	10	22.7%
15-18	4	9.1%
Total	44	100.0%

2. Questions relatives à la sécurité des enfants :

Les voitures roulent souvent trop vite alors que la vitesse est limitée à 20 km/h. Parfois les enfants peuvent être aussi imprudents dans leur utilisation des routes (un accident rue Persépolis l'an passé a été signalé entre un enfant à vélo et une voiture, l'enfant ayant reconnu son imprudence). Il est signalé aussi la présence de camions dans l'entrée de la résidence et la dangerosité du virage de l'allée Pasargades dans l'avenue du Bois Persan où des véhicules ne devraient pas stationner.

Proposition : renforcer la signalisation de limitation de vitesse. Notamment rénover et réhabiliter le panneau à l'entrée du Bois Persan trop petit et peu visible car parfois caché par des branchages à dégager.

Installer des dos d'âne sur l'allée du Bois persan. A droite, en direction du centre aéré, l'avenue dépend de la mairie des Ullis. De l'autre côté, elle dépend d'Orsay. La demande doit être faite auprès des mairies concernées. Le dos d'âne a une vertu réelle de limitation mais aussi psychologique de « rappel » de la limitation dont la vertu semble appréciable. Le dos d'âne pourrait être installé au bout d'avenue, face aux chênes, avant le virage dangereux.

Rappel à la prudence durant l'Assemblée générale, notamment l'importance de limiter sa vitesse des voitures, mais aussi le devoir des parents de rappeler les règles de sécurité aux enfants, pour mettre en garde leurs enfants (vélos, trottinettes, rollers dont le caractère dangereux des routes, notamment des virages, contrairement aux apparences).

3. Discussion sur les aires de jeux

Plusieurs idées sont évoquées : balançoire et même portique (près des chênes par exemple de l'aire de pique-nique habituelle), billodrome, table de ping-pong, bac à sable, tout en sachant que les nouvelles normes européennes doivent être respectées.

L'idée d'une aire qui centraliserait tous les jeux pourrait poser problème car elle provoquerait peut-être trop de bruit pour le voisinage et il n'est pas sûr de trouver l'endroit idéal. De plus, son coût peut être rédhibitoire.

Des jeux isolés sont plus faciles à envisager. Des espaces semblent exister le long du bois. L'idée d'installer des cabanes en bois pour les enfants est évoquée. En effet, les cabanes sauvages jusqu'alors réalisées sont souvent détruites. Ces cabanes sont le lieu pour les jeunes de jouer à la « maison ». Cela peut-être leur lieu de rencontre et d'échanges.

La question d'un jeu de ballon est évoquée sur la « dalle », basket-ball en particulier. Mais la proximité de la rue pose la question de sa séparation pour éviter que le ballon ne sorte du terrain.

4. Financement

La question du financement de ces structures est évoquée. Chantal propose d'organiser une brocante, qui pourrait d'ailleurs avoir un caractère régulier, dont les bénéfices seraient reversés à la Commission enfants. Cette fête de la brocante serait organisée sur deux jours pour minimiser les risques de pluie. Des animations pour les enfants peuvent être prévues, des stands de nourriture seraient bénévolement organisés (merguez, crêpes...), une animation sonore l'accompagnerait. Il faudrait s'inspirer des brocantes réussies de Mondétour ou du Guichet (existence récente).

5. Activités pour les enfants

Il est proposé que la salle de réunion du conseil syndical puisse devenir une salle de réunion pour des activités avec les jeunes : échecs, jeux de société, etc. La présence d'un adulte sera toujours indispensable. Quelques aménagements sont prévisibles : sécurisation des

armoires, amélioration de l'éclairage et du chauffage. Espace minimal pour stocker du matériel pour les enfants.

Une personne soumet l'idée d'organiser des activités extérieures, comme des séances de cinéma l'été en plein air, moyennant un budget minimal pour la location du matériel.

L'idée est suggérée de dédier un espace (rubrique) « activités enfants » sur le site internet pour faire l'annonce de ces activités.

6. Réflexions à mener d'ici la prochaine réunion

Hélène : faisabilité d'un billodrome (quel modèle, où l'installer, où l'acheter, quel prix)

Charlotte : faisabilité de table de ping-pong (quel modèle, où l'installer, où l'acheter, quel prix)

Chantal : faisabilité d'une brocante

Latifa : table de ping pong et terrain de basket..

Prochaine réunion : vendredi 11 février de 21h à 22h.